AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-12-978

RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSTALLATION DE BORNES D'ADRESSES CIVIQUES (BORNES 911)

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 4 décembre 2023, le Règlement portant le numéro 2023-12-978 intitulé « **RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSTALLATION DE BORNES D'ADRESSES CIVIQUES (BORNES 911)** ».

Que l'objet de ce règlement est d'établir un règlement concernant l'installation de bornes d'adresses civiques (bornes 911).

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE VINGT-DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER 2024.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière